



**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 21 FEVRIER 2024**

Convocations à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux à la date du 15 février 2024. Vous êtes priés de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu, le **mercredi 21 février 2024 à 18h30, en mairie.**

ORDRE DU JOUR :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Rapporteur : Madame le Maire

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 6 décembre 2023

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Madame le Maire

2. Approbation du tableau des effectifs des emplois au 1^{er} janvier 2024
3. Création d'emplois permanents au 1^{er} mars 2024

FINANCES - SECURITE

Rapporteur : Monsieur Patrick GUERIN

4. Inventaire comptable – Règles et durées d'amortissement pour le budget principal – Nomenclature comptable M57
5. Octroi de garantie à l'Agence France Locale année 2024
6. Débat d'orientations budgétaires – Exercice 2024
7. Demande d'aide financière auprès de l'Etat et de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour l'équipement de la police municipale

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Rapporteur : Madame le Maire

8. Compte-rendu des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant, en application des dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Bourg-Saint-Andéol, le 15 février 2024

Le Maire,

Françoise GONNET TABARDEL